Communauté Urbaine de Strasbourg
VILLE DE STRASBOURG

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Liste des emplacements réservés

Dossier approuvé le 18 décembre 1992
Modifié le 30 juin 2016

SOMMAIRE

	Page
QUARTIERS CENTRAUX	**3**
ROBERTSAU	**17**
CRONENBOURG	**39**
KOENIGSHOFFEN	**47**
HAUTEPIERRE	**59**
ELSAU - MONTAGNE VERTE	**65**
MEINAU - PLAINE DES BOUCHERS	**75**
NEUHOF	**85**
NEUDORF - MUSAU	**97**
PORT DU RHIN	**109**

QUARTIERS CENTRAUX

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
CEN A 1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Supprimé		
CEN A 2	Voie reliant la rue du Jeu de Paume à la rue du Renard Prêchant emprise : 12 mètres	6	C.U.S.
CEN A 3	Passage pour piétons débouchant au Nord de la placette de retournement de la rue du Jura emprise : 4 mètres	2	C.U.S.
CEN A 4	Supprimé		
CEN A 5	Piste cyclable en bordure de la rue de l'Eglise Rouge et rue de la Croix des Bannis emprise : 4 mètres	24	C.U.S.
CEN A 6	Voie d'accès à une maison de retraite à Schiltigheim emprise : 8 mètres	21	C.U.S.
CEN A 7	Diffuseur de la Rocade Ouest (A350) sur l'avenue Herrenschmidt et le Contournement Nord emprise : variable	305	Etat

NB : les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
CEN A 8	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Supprimé		
CEN A 9	Voie (rue Gerlach) reliant le quai Mullenheim à la place Ungerer emprise : 12 mètres	11	C.U.S.
CEN A 10	Voie desserte du quartier du Marais à Schiltigheim par un raccordement de la rue du Languedoc au quai du Canal de la Marne au Rhin. L'opération comprendra un pont au droit du barrage, une écluse ainsi qu'une installation de dégrillage emprise : variable	99	C.U.S.
CEN A 11	Passage au-dessus de l'Ill, réservé aux piétons et aux deux-roues depuis la rue Pierre de Coubertin emprise : 6 mètres	4	C.U.S.
CEN A 12	Réalisation d'une liaison entre la rue Jean Wenger Valentin et le quai Ernest Bevin, comprenant notamment le passage du tramway sur le boulevard de Dresde, les aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés et le franchissement du Canal de la Marne au Rhin. emprise : variable	203	C.U.S.
CEN A 13	Piste cyclable en bordure du Canal de la Marne au Rhin emprise : 4 mètres	30	C.U.S.

NB : les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
CEN A 14	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Promenade et piste cyclable en bordure du Canal de la Marne au Rhin, à l'Est du Pont de la Porte du Canal emprise : 12 mètres	47	C.U.S.
CEN A 15	Echangeur entre la pénétrante Est et le canal de la Marne au Rhin emprise : variable	39	C.U.S.
CEN A 16	Passerelle pour piétons et cyclistes sur le Canal de la Marne au Rhin, reliant le quai du Canal de la Marne au Rhin et la promenade Alcide de Gaspéri emprise : 5 mètres	1	C.U.S.
CEN A 17	Piste cyclable en bordure de la voie ferrée emprise : 4 mètres	6	C.U.S.
CEN A 18	Piste cyclable et aménagement paysager en bordure du Canal de dérivation emprise : 6,50 mètres	5	C.U.S.

NB : les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CEN B 1	Rive gauche de l'Ill entre la voie ferrée et la rue de Saales Quai Marc Bloch Rue de Molsheim Rue Gustave-Adolphe Hirn Quai Mathiss et rue Humann Quai Louis Pasteur, partiellement	variable min.12 18 à 33 variable variable variable		7	C.U.S.
CEN B 2	Rue de Rothau, y compris 2 passages sous la voie ferrée	25		23	C.U.S.
CEN B 3	Rue de Marlenheim (place de retournement)	variable	11.10.1965	1	C.U.S.
CEN B 4	Rue Martin Bucer Rue Ste Marguerite, partiellement Boulevard de Nancy, au niveau de la place Ste Aurélie	4 8 variable		1	C.U.S.
CEN B 5	Rue Kirschleger jusqu'à la rue des Botteleurs Place Henry Dunant (Ouest)	20 variable		2	C.U.S.
CEN B 6	Rue de la Question Rue des Greniers	4 10,5 et 14	28.04.1905	2	C.U.S.
CEN B 7	Pour parties : - rue Ste Elisabeth - rue St Louis	variable variable		1	C.U.S.

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CEN B 8	Début de la rue d'Or . . . . . . Ruelle de la Farine . . . . . . Rue et cour des Boeufs . . . . . . Passages entre la rue de la Porte de l'Hôpital et la Place de l'Hôpital . . .	15 variable variable variable		2	C.U.S.
CEN B 9	Petite rue de la Course partiellement au Sud de la rue Déserte	14		1	C.U.S.
CEN B 10	Rue Moll, partiellement.	10	02.01.1964	1	C.U.S.
CEN B 11	Rue Ste Hélène, pour partie.	6		1	C.U.S.
CEN B 12	Rue du Coin Brûlé (partie Nord) . . .	variable		1	C.U.S.
CEN B 13	Pour parties : - rue du Vieux Seigle . . . . . . - rue Frédéric Piton . . . . . . - rue des Chandelles	 variable variable variable		1	C.U.S.
CEN B 14	Rue de Sarrelouis . . . . . . Rue de Sarrebourg . . . . . . Rue Adèle Riton	14 14 15		2	C.U.S.
CEN B 15	Boulevard du Président Wilson entre la rue du Faubourg de Saverne et la rue du Marais Vert . . . . . . Retour rue du Faubourg de Saverne .	 40 27		9	C.U.S.

** les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération*
*** les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CEN B 16	Rue Marbach, partiellement Rue Thomann	variable variable		1	C.U.S.
CEN B 17	Rue de l'Outre	variable		1	C.U.S.
CEN B 18	Place Ste Madeleine	variable		2	C.U.S.
CEN B 19	Rue de la Toussaint, partiellement	4 et 6		1	C.U.S.
CEN B 20	Rue du Fil, partiellement Rue de la Fonderie et Petite Rue de la Fonderie	6 variable		1	C.U.S.
CEN B 21	Supprimé				
CEN B 22	Ruelle du Caquet Nord de la rue de Zurich, depuis la place de Zurich vers la rue de la Krutenau	variable variable	14.05.1829	6	C.U.S.
CEN B 23	Ilôt du Renard Prêchant, y compris la rue du Jeu de Paume	variable	23.03.1979 21.01.1983	2	C.U.S.

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CEN B 24	Impasse de la Lune (partie Nord) Rue du Maréchal Juin, entre la Cité Administrative et l'Eglise	6 variable		1	C.U.S.
CEN B 25	Partie Sud de la rue de l'Eglise Rouge Rue Jacques Kablé	variable 20	28.09.1959	3	C.U.S.
CEN B 26	Rue Pierre Bucher Quai Lezay Marnésia, partiellement (y compris un pan coupé sur la rue des Récollets)	8 variable		1	C.U.S.
CEN B 27	Pour parties : - rue Prechter - rue Fritz Kiener - rue de l'Académie	 10 13 min. 9		1	C.U.S.
CEN B 28	Supprimé				
CEN B 29	Rue du Tivoli	variable		1	C.U.S.
CEN B 30	Rue Ellenhard Rue Twinger à l'Ouest de son intersection avec la rue Herder	13 14	10.08.1911	2	C.U.S.
CEN B 31	Pour partie : Rue Erckmann Chatrian (emprises à réduire)	8 et 12		4	C.U.S.

** les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération*
*** les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CEN B 32	Pour partie : - rue Herder - rue Silbermann, à l'Est de la rue Herder - rue Twinger, à l'Est de son intersection avec la rue Herder (emprises à réduire)	 14 10 10		6	C.U.S.
CEN B 33	Rue de Reims Rue Geiler, à l'Est de la rue de Reims (emprises à réduire)	10 10		4	C.U.S.
CEN B 34	Rue de l'Argonne Rue St Georges (emprises à réduire)	14 12		2	C.U.S.
CEN B 35	Rue Berlioz (emprises à réduire)	10		1	C.U.S.
CEN B 36	Rue Tarade, à proximité de son intersection avec l'avenue de la Forêt Noire	min. 20		4	C.U.S.
CEN B 37	Rue du Wacken Rue Jean Wenger Valentin jusqu'à la place de la Foire Exposition Cet élargissement inclut l'implantation d'une ligne de tramway et le réaménagement des accès de part et d'autre de l'opération.	variable		4	C.U.S.

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CEN B 38	Rue des Anémones Quai du Chanoine Winterer Quai du Bassin de L'Ill Au Nord de la place des Glycines, le quai du Chanoine Winterer est réservé à la réalisation d'une promenade et d'une piste cyclable, accompagnées d'espaces verts.	6 variable variable		4	C.U.S.
CEN B 39	Impasse des Bosquets, très partiellement	14		1	C.U.S.
CEN B 40	Boulevard de l'Orangerie Rue François Xavier Richter Partie Nord du boulevard J.S.Bach	min. 16 30 30		19	C.U.S.
CEN B 41	Alignement Est des rues du Général Conrad et du Général Picquart	variable		6	C.U.S.
CEN B 42	Supprimé				
CEN B 43	TGV Est	variable		147	Etat (SNCF)
CEN B 44	Rue de l'Abbé Lemire	variable		1	C.U.S.
CEN B 45	Passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés, y compris une station d'échange tram-bus et le rétablissemnt des infrastructures routières	variable		394	C.U.S.
CEN B 46	Rue Erwin, création d'une place de retournement	6		1	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans la cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
CEN C1	**C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS** Supprimé		
CEN C 2	Place publique entre la rue Kageneck et la rue du Marais Kageneck	3	Ville
CEN C 3	Réalisation de logements aidés et d'équipements d'intérêt collectif	11	C.U.S.
CEN C 4	Aménagement paysager des berges de l'Aar, dans les zones CEN UB 6 et CEN UB 2	33	Ville
CEN C 5	Equipements liés à la vocation européenne de Strasbourg, entre la rue du Jasmin et la rue Lauth	191	Ville
CEN C 6	Maison destinée aux personnes âgées et à la petite enfance dans un cadre d'espaces verts, place d'Islande	38	Ville
CEN C 7	Réalisation de la station «terminus» du «tram-train» et de ses équipements d'accompagnement	17	C.U.S.
CEN C 8	Réserve de terrain pour la création d'une station de tramway et d'une voie de stockage du tramway.	22	C.U.S.

ROBERTSAU

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB A 1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Echangeur et pénétrante Est, depuis le Canal de la Marne au Rhin jusqu'à la limite communale avec La Wantzenau, y compris un embranchement passant au Sud de la station d'épuration emprises : 15 et 30 mètres	1415	C.U.S.
ROB A 2	Mail planté depuis la rue de la Carpe Haute jusqu'à la voie objet de l'emplacement réservé A 5 (25.01.1980) emprise : 25 mètres	92	C.U.S.
ROB A 3	Voie de liaison entre le mail objet de l'opération A 2 et la rue des Jardiniers (23.03.1901) emprise : 10 mètres	11	C.U.S.
ROB A 4	Voie de liaison Nord-Sud, depuis le chemin Goeb jusqu'à l'intersection des rues de la Papeterie et de la Renaissance, pour le passage du transport en commun, une piste cyclable, et la desserte des riverains emprise : 25 à 28 mètres Cette opération concerne également : - la partie Ouest de la rue de l'Ablette (07.09.1931) emprise : 9 mètres - la partie Est de la rue des Jardins Fleuris emprise : 9 mètres - deux amorces de voies desservant la zone ROB I NA2 emprise : 9 mètres - un raccordement à la rue des Jardiniers emprise : 9 mètres	456	C.U.S.
ROB A 5	Depuis l'opération A 4 : mail planté franchissant la rue des Jardiniers puis se dirigeant vers la zone ROB I NAL, y compris le passage du tramway et les aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés dans la section comprise entre la rue des Fleurs et la jonction avec l'opération A2 emprise : variable	209	Ville et C.U.S.

NB : les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB A 6	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Voie de liaison entre l'opération A 4 et la rue de la Tanche (07.09.1931) emprise : 9 mètres Liaison piétons-cycles entre le chemin du Beulenwoerth et la rue Himmerich emprise : 4 mètres	35	C.U.S.
ROB A 7	Prolongement de la rue de la Brême, de part et d'autre de la rue de la Tanche emprises : 9 et 12 mètres Desserte de la zone ROB I NA3, comprenant : - une voie Nord-Sud partant de la zone INA 2 et raccordée à la rue de la Brême - une voie Est-Ouest contournant l'opération C 4 et raccordée à l'opération A9 emprises : 10 et 16 mètres	51	C.U.S.
ROB A 8	Voie partant de la rue de la Tanche vers le Nord, prolongée par deux chemins pour piétons emprise : 3 et 6 mètres Desserte de la partie centrale de la zone ROB INA 2 comprenant : - une voie partant de l'opération A4 dans le prolongement de l'opération A 5 se raccordant à l'opération A 7 puis à l'opération B 18 rue David Richard emprise : 10 et 16 mètres	82	C.U.S.
ROB A 9	Prolongement du chemin du Beulenwoerth jusqu'à la rue Mélanie (rue de la Lamproie) emprise : 20 mètres y compris une liaison avec la rue de la Brême emprise : 12 mètres un chemin piétonnier emprise : 4 mètres l'intersection avec la rue Himmerich et une amorce de voie desservant la zone ROB INA 3 emprise : 16 mètres	126	C.U.S.
ROB A 10	Trois voies d'accès vers la zone ROB NC1 : - depuis la rue Mélanie emprise : 10 mètres - depuis le Nord de la rue Himmerich emprise : 4 mètres - dans le prolongement du chemin du Beulenwoerth emprise : 9 mètres	12	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER		
ROB A 11	Opération comportant : • Pistes cyclables gagnant la rue du Doernel, depuis la route de La Wantzenau et depuis la passerelle (CEN A 11) par la rue de l'Aubépine emprise : 4 mètres	27	C.U.S.
	• Prolongement de la rue du Doernel, par delà le canal du Muhlwasser jusqu'au chemin du Doernelbruck emprise : 14 mètres	18	C.U.S.
ROB A 12	Prolongement de la rue Charles de Foucauld jusqu'à la route de La Wantzenau (23.03.1901) emprise : 20 mètres Voie reliant la rue Charles de Foucauld à la rue Jeanne d'Arc (rue de Drusenheim) (15.01.1968) emprise : 9 mètres	51	C.U.S.
ROB A 13	Voie reliant la rue Constant Strohl à la voie objet de l'opération A 15 (07.09.1931) emprise : 9 mètres	17	C.U.S.
ROB A 14	Accès depuis la rue Lovisa à la zone ROB INA4 emprise : 8 mètres	8	C.U.S.
ROB A 15	Voie de liaison depuis la rue Mélanie jusqu'à la zone ROB INA 13 emprise : variable Cette opération doit préserver au maximum les espaces verts existants et impliquer un aménagement paysager au niveau du Canal des Français. La surlargeur inscrite à cet effet doit permettre des plantations d'arbres. L'opération comporte, en outre 2 amorces de voies desservant la zone ROB UD2. La jonction à la rue Haniel sera exclusivement réservée aux piétons et aux cyclistes. emprises : 4 et 8 mètres	269	C.U.S.

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB A 16	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Liaison reliant la rue Kamm au tracé de principe reliant les parties Nord et Sud de l'emplacement réservé ROB A 15 emprises : 10 mètres	10	C.U.S.
ROB A 17	Voie de liaison entre la Pénétrante Est et l'intersection des rues de la Papeterie et de la Renaissance emprise : 30 mètres	215	C.U.S.
ROB A 18	Trois amorces de voies desservant la zone ROB INA4 depuis la rue Kempf (07.09.1931) emprise : 9 et 12 mètres	13	C.U.S.
ROB A 19	Au sud de la rue Médiane : - voie de liaison entre la rue des Maraîchers et la placette située à l'Est de la rue de la Prairie emprise : 6 mètres - voie d'accès depuis la rue du Dr François emprise : 9 mètres y compris une place de retournement emprise : 20 mètres	16	C.U.S.
ROB A 20	Liaisons piétonnes : - entre la rue Frédéric Riff et la rue St-Fiacre, y compris une placette emprise : 4 mètres - entre la rue Frédéric Riff et la rue du Dr François emprise : 8 mètres	11	C.U.S.
ROB A 21	Piste cyclable en bordure du Canal dit Muhlwasser, puis de Fossé dit Ziegelgraben, y compris une passerelle sur ce dernier emprise : 4 mètres	12	C.U.S.
ROB A 22	Prolongement de la rue de l'Aubépine rejoignant la rue de la Sauer puis la rue de l'Ill, en bordure de l'extension du cimetière Nord, y compris ses intersections avec la rue de l'Ill et la piste cyclable emprise : 16 mètres	88	C.U.S.
ROB A 23	Passage piétonnier reliant la rue Hechner au chemin de l'Anguille, dans la zone ROB UD1 emprise : 4 mètres	11	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB A 24	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Prolongement de la rue du Plan jusqu'à la rue de l'Angle, y compris le carrefour avec cette dernière et la rue Jacques emprise : 8 mètres	25	C.U.S.
ROB A 25	Depuis la rue Kempf - amorce de voie desservant la zone ROB INA4 emprise : 10 mètres - voie de liaison avec la rue Chambord emprise : 10 mètres et passage piétonnier vers le Canal des Français emprise : 4 mètres	15	C.U.S.
ROB A 26	Depuis la rue de l'Angle - raccordement à la rue d'Amboise emprise : 8 mètres	4	C.U.S.
ROB A 27	Dans les zones ROB INAx et ROB INA5 : - voie reliant la rue de l'Anguille à la zone ROB INAx emprise : 14 mètres - voie d'accès depuis la rue de la Largue (avec place de retournement) emprise : 6 mètres et depuis la rue Hechner et la rue de la Thur emprise : 12 mètres y compris le carrefour à leur jonction et une placette emprise : variable	57	C.U.S.
ROB A 28	Prolongement de la rue Koenigsmann vers la rue du Général Lejeune emprise : 7 mètres Prolongement vers la zone ROB INA 7 des rues du Général Lejeune et Jean-Jacques Fried emprise : 10 mètres	14	C.U.S.
ROB A 29	Deux amorces de voies vers la zone ROB INA 8 depuis la route de La Wantzenau et le chemin du Gollenfeld (07.09.1931) emprises : 9, 10 mètres	8	C.U.S.

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB A 30	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Supprimé		
ROB A 31	Depuis les espaces verts, le long du Muhlwasser : - liaison piétonne jusqu'au chemin de l'Anguille emprise : 5 mètres - passerelle sur le canal dit Muhlwasser, en limite des zones ROB INAx et ROB ND3 emprise : 4 mètres	5	C.U.S.
ROB A 32	Piste cyclable au Nord et au Nord-Est de la Cité de l'Ill, entre la passerelle sur l'Ill et la route des Chasseurs emprise : 4 mètres	39	C.U.S.
ROB A 33	Depuis la route de La Wantzenau : - voie de liaison jusqu'à la route des Chasseurs, y compris des espaces publics emprise : variable - voie d'accès vers la zone ROB INA8 emprise : 30 mètres - voie d'accès vers l'emplacement ROB C18 emprise : 9 mètres	74	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB A 34	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Deux amorces de voies depuis la route de La Wantzenau et depuis l'opération A 37, desservant la zone ROB NC2 emprises :10 et 15 mètres	12	C.U.S.
ROB A 35	Depuis la rue de Bussière : - amorce de voie vers la zone ROB INA 9 emprise : 12 mètres - amorce de voie vers la zone ROB INA10 emprise : 10 mètres - voie d'accès jusqu'à la zone ROB IINA (01.02.1971) emprise : 10 mètres avec un chemin piétonnier vers le Nord-Est, en limite de la zone ROB IINA emprise : 4 mètres	31	C.U.S.
ROB A 36	Voie d'accès depuis la route de La Wantzenau jusqu'à la zone ROB IINA2 (07.09.1931) emprise : 16 mètres (01.02.1971) et prolongement de la rue de Pourtalès vers cette voie emprise : 10 mètres	39	C.U.S.
ROB A 37	Voie de liaison entre la rue du Rad, la rue des Gardes Forestiers et la rue de la Roue, y compris une placette au Sud-Est de l'école Pourtalès emprise : 10 mètres	36	C.U.S.
ROB A 38	Deux amorces de voies vers la zone ROB INA11, depuis la rue des Gardes Champêtres et la place du Rad emprise : 10 mètres	5	C.U.S.

NB : les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres	DATES**		
ROB B 1	Quai Jacoutot, partiellement Rue Toreau Allée Kastner Allée René Cassin, y compris son intersection avec la route de la Wantzenau, le passage du tramway et les aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés	30 20 30 variable		167	C.U.S.
ROB B 2	Chemin Goeb Amorces d'un raccordement à l'opération A4 précitée	variable		36	C.U.S.
ROB B 3	Rue de la Carpe Haute Chemin du Beulenwoerth	variable 9 et 20	23.03.1901 07.09.1931 26.10.1979 23.03.1901	26	C.U.S.
ROB B 4	Rue Boecklin, Allée des Droits de l'Homme, rue des Orchidées, y compris le passage du tramway et les aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés	variable 8		43	C.U.S.
ROB B 5	Rue des Fleurs	variable	23.03.1901	2	C.U.S.
ROB B 6	Rue des Jardiniers Rue des Jardins Fleuris	10 9	23.03.1901 07.09.1931	15	C.U.S.
ROB B 7	Rue de la Tanche Rue de l'Epinoche	6 9	23.03.1901	8	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres	DATES**		
ROB B 8	Rue Himmerich Rue de la Sandre Rue de la Perche en partie Sud	variable 9 9	28.09.1984 07.09.1931 07.09.1931	21	C.U.S.
ROB B 9	Rue de l'Afrique (partie Sud)	20		1	C.U.S.
ROB B 10	Rue Silberrath Rue de l'Abbé Muhe	10 variable	23.03.1901	2	C.U.S.
ROB B 11	Rue de Gambsheim, moitié Est	5	22.11.1963	1	C.U.S.
ROB B 12	Rue Jeanne d'Arc	8	23.03.1901 14.01.1912	12	C.U.S.
ROB B 13	Rue Schott, partiellement Rue de Roeschwoog	10 8	14.01.1912	2	C.U.S.
ROB B 14	Chemin du Doernelbrück	10		10	C.U.S.
ROB B 15	Route de la Wantzenau Rue de Roppenheim (raccord à la rue de Dahlunden)	17 à 24 9	23.03.1901	299	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres	DATES**		
ROB B 16	Rue Mélanie	13	23.03.1901 26.04.1974	32	C.U.S.
ROB B 17	Chemin des Violettes	6		4	C.U.S.
ROB B 18	Rue David Richard	variable		2	C.U.S.
ROB B 19	Rue du Doernel Rue de l'Aubépine Sentier de l'Aubépine	14 13 9		11	C.U.S.
ROB B 20	Rue du Capitaine Fiegenschuh	6		3	C.U.S.
ROB B 21	Rue de Reichstett Rue de Kilstett	5 8	 14.01.1912	2	C.U.S.
ROB B 22	Rue St-Fiacre, au Nord et au Sud	variable		2	C.U.S.
ROB B 23	Depuis la rue des Maraîchers jusqu'à l'opération ROB A4 - rue du Dr Woehrlin - une voie de liaison au Nord	 8 9	 23.03.1901 07.09.1931	2	C.U.S.
ROB B 24	Rue des Maraîchers Rue du Plan, de part et d'autre de l'opération ROB A 17	variable 8	23.03.1901	arrondi à 17	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres	DATES**		
ROB B 25	Rue Kempf Rue de la Vieille Ferme Sentier Kempf, partiellement	variable 4 variable	23.03.1901 29.06.1914	45	C.U.S.
ROB B 26	Rue Constant Strohl	9 13	07.09.1931 04.10.1932	4	C.U.S.
ROB B 27	Rue Kamm, y compris une placette	10		2	C.U.S.
ROB B 28	Rue Frédéric Riff, moitié Sud et entre la placette ROB A20 et la rue des Tilleuls	4 8		3 2	C.U.S.
ROB B 29	Rue Schultz	8	23.03.1901 29.06.1914	1	C.U.S.
ROB B 30	Rue du Dr François et ses intersections avec les rues des Maraîchers et de la Mittelau	10		14	C.U.S.
ROB B 31	Rue de la Mittelau	6	29.06.1914	3	C.U.S.
ROB B 32	Rue des Tilleuls, y compris une placette vers la Petite rue des Tilleuls Petite rue des Tilleuls, y compris une placette de retournement.	variable 3		16	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres	DATES**		
ROB B 33	Supprimé				
ROB B 34	Rue Médiane	9 et 10	29.06.1914	9	C.U.S.
ROB B 35	Chemin de la Prairie y compris une placette	9	23.03.1901	7	C.U.S.
ROB B 36	Rue de la Papeterie, partiellement	30	07.09.1931	4	C.U.S.
ROB B 37	Rue de l'Angle, y compris ses intersections avec les rues Kempf et Cuvier Depuis la rue de l'Angle : - Rue Félix (partie Est) - Rue Claude - Rue Ernest Lehr (partie Ouest) - Rue d'Usse (partie Ouest) - Rue de Reisseissen (partie Est)	variable 9 4 9 10 5	29.06.1914 07.09.1931 29.06.1914	14	C.U.S.
ROB B 38	Rue Marc Mappus	10	29.06.1914 07.09.1931 14.10.1980	2	C.U.S.
ROB B 39	Rue Cuvier	8	29.06.1914	2	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres	DATES**		
ROB B40	Rue de la Renaissance Rue Jacques (partie Ouest, depuis la rue de la Renaissance)	18 et 28 9	20.02.1969	30	C.U.S.
ROB B41	Rue Koenigsmann, de part et d'autre de l'opération A 28	7		5	C.U.S.
ROB B 42	Rue de l'Ill, partiellement y compris son intersection avec la route de la Wantzenau Voie entre la rue de l'Ill et la rue de la Magel	variable 8	29.10.1898 21.11.1913 29.06.1914 10.01.1969	66	C.U.S.
ROB B43	Rue de la Largue, partie Nord	9	07.09.1931	1	C.U.S.
ROB B 44	Chemin de l'Anguille y compris son intersection avec la rue de l'Ill	10 et 14		12	C.U.S.
ROB B 45	Rue Jean-Jacques Fried	10	29.06.1914	5	C.U.S.
ROB B 46	Route des Chasseurs, entre ses intersections avec la route de la Wantzenau et la rue du Jardin Keck Au Sud de cette partie de la route des Chasseurs, rue Hirtzel	10 4 à 5	30.03.1961	10	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres	DATES**		
ROB B 47	Rue du Miracle, au Nord de la clinique Ste-Anne	3 et 6		2	C.U.S.
ROB B 48	Chemin du Gollenfeld, y compris son intersection avec la route de la Wantze-nau	10	29.10.1898 26.10.1984	32	C.U.S.
ROB B 49	Rue de la Roue	10		16	C.U.S.
ROB B 50	Chemin du Grand Belzwoerth	8 et 14	29.06.1914	2	C.U.S.
ROB B 51	Rue de Bussière	13		22	C.U.S.
ROB B 52	Sentier Christ et rue Adler	variable		2	C.U.S.
ROB B 53	Achévement de la rue Ettore Bugatti	variable		1	C.U.S.

*. *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

**. *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
ROB C 1	Poste de transformation au Nord de la rue de Rouen, près du Canal de la Marne-au-Rhin	25	E.S.
ROB C 2	Hébergement pour personnes âgées à l'Ouest de la rue de la Tanche, dans la zone ROB INA2	52	Ville
ROB C 3	Placette, rue Himmerich	23	C.U.S.
ROB C 4	Supprimé		
ROB C 5	Aménagement d'une place de quartier, jouxtant la rive Est de la voie A 4, au droit de la Petite Orangerie, dans la zone INA2	36	Ville
ROB C 6	Aménagement d'espaces verts dans le parc de la Petite Orangerie et sur les terrains voisins à l'Est. Cet emplacement est également réservé à la réalisation de cheminements pour piétons et de places de parking	90	Ville
ROB C 7	Supprimé		
ROB C 8	Placette publique à l'angle de la rue du Capitaine Fiegenschuh et de la rue Jeanne d'Arc	4	C.U.S.

C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB C 9	**C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS** Espaces verts, création de jardins familiaux et aménagement des berges, le long du Muhlwasser et de l'Ill	1076	Ville
ROB C 10	Création d'un parking avec équipements liés à son exploitation et aménagements paysagers dans le cadre de la réalisation du tramway	85	Ville
ROB C 11	Extension du Cimetière Nord	751	Ville
ROB C 12	Supprimé		
ROB C13	Supprimé		
ROB C14	Supprimé		
ROB C15	Supprimé		

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
ROB C 16	**C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS** Extension Est des équipements sportifs, au Sud de la Ferme Bussière, y compris un parking Aménagements paysagers en face de ladite ferme, y compris le creusement d'un cours d'eau raccordant des étangs au Canal des Français	132	Ville
ROB C 17	Equipement de loisirs et de découverte de la nature, englobant la Ferme Bussière	156	Ville
ROB C 18	Equipements scolaires et sportifs, à l'Est de la piscine	168	C.U.S.
ROB C 19	Supprimé		
ROB C 20	Extension de l'école Pourtalès, dans la zone ROB UD1	44	Ville
ROB C 21	Aménagement du Canal des Français, de ses berges et d'une promenade	197	Ville
ROB C 22	Bâtiment pour le Conseil de l'Europe, entre l'Ill, le quai E. Bevin, la rue Boecklin et l'allée Zaepfel	276	Ville
ROB C 23	Poste de transformation dans le triangle formé par les rues Toreau, de la Carpe Haute et le quai Jacoutot	27	E.S. Ville
ROB C 24	Aménagement d'un espace vert de forme triangulaire, jouxtant la rive Ouest de la voie A 9 dans la zone ROB INA3	22	Ville
ROB C 25	Réserve de terrains pour la réalisation d'une passerelle liée au tramway enjambant l'Ill avec aménagement des accès	16	C.U.S.
ROB C 26	Passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés (parking de proximité et station de tramway)	120	C.U.S.
ROB C 27	Constructions et installations nécessaires à un centre technique pour les services de la CUS, y compris les accès, ainsi que les installations liées aux équipements de sport et de loisirs	183	C.U.S.

CRONENBOURG

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
CRO A 1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Prolongement de la rue de Hochfelden jusqu'à la limite communale de Schiltigheim, y compris un branchement sur la rue du Rieth Cette opération comporte une piste cyclable ainsi que des aménagements paysagers emprise : variable	82	C.U.S.
CRO A 2	Liaison piétonne reliant la rue Langevin au Parc de Cronenbourg, coupant la rue du Rieth emprise : variable	110	C.U.S.
CRO A 3	Voie reliant la rue de Hochfelden à la route de Mittelhausbergen emprise : min. 20 mètres	185	C.U.S.
CRO A 4	Réserve de terrains destinée à une future voie, des parkings et des aménagements paysagers emprise : variable	76	C.U.S.
CRO A 5	Voie reliant la place St Florent à la route de Mittelhausbergen (rue Jules Verne) (03.11.1911). emprise : 20 mètres	45	C.U.S.
CRO A 6	Opération comprenant des places de stationnement ainsi qu'une promenade joignant les rues de Mittelhausbergen et d'Oberhausbergen emprise : 20 et 28 mètres	46	C.U.S.
CRO A 7	Deux embranchements, depuis la rue du Gazon pour accéder à la zone CRO ND4 (28.02.1975) emprise : 10 mètres	10	C.U.S.

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
CRO A 8	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Création d'une place de retournement à l'Ouest de la rue de Rangen emprise : variable	2	C.U.S.
CRO A 9	Création d'une voie à partir de la route d'Oberhausbergen pour la desserte des zones UCL 1, UCL 2 et NDL. emprise : 14 mètres	38	C.U.S.
CRO A 10	Création d'un mail piétons-cyclistes et placette, plantés, reliant la rue des Bornes à la placette de retournement et à la voie objet de l'emplacement réservé CRO A9. emprise : variable	102	Ville
CRO A11	Supprimé		

NB les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CRO B 1	Placette en bout de la rue du Kochersberg			3	C.U.S.
CRO B 2	Rue de Hochfelden Raccordement sur les rues : - Lavoisier - d'Ottrott	variable 20 8		125	C.U.S.
CRO B 3	Route de Mittelhausbergen Rue de Romanswiller Rue de Rosslauf Raccordement de la rue de Rosslauf à la rue de la Libération	11 10 4 et 8 9	 03.11.1911 31.08.1931 24.01.1912	4	C.U.S.
CRO B 4	Rue Roth Rue Rettig Raccordement de la rue du Rettig à la rue de l'Anneau et à l'opération A6 précitée Rue de l'Anneau	6 8 10 12	05.08.1903 05.08.1903 05.08.1903	7	C.U.S.
CRO B 5	Rue des Pinsons Rue des Enfants Rue de la Charrue Rue du Cerf	6 6 6 5	 07.11.1907	8	C.U.S.
CRO B 6	Rue du Zielbaum Route d'Oberhausbergen Route de Mittelhausbergen, à son débouché sur la route d'Oberhausbergen	10 variable min.30	 09.07.1966 05.08.1903 10.11.1934	10	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres	DATES**		
CRO B 7	Rue du Gazon Rue du Bastion Route Marcel Proust, y compris son débouché sur la route d'Oberhausbergen, rue des Ducs et rue Arthur Rimbaud, englobant des équipements liés au tramway	5 et 14 5 variable		301	C.U.S.
CRO B 8	Carrefour rue de Stutzheim et route de Mittelhausbergen	variable		5	C.U.S.
CRO B 9	Rue de Rangen	14		2	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
CRO C 1	Espace vert au débouché de la rue du Noyer sur la rue Kepler	4	Ville
CRO C 2	Supprimé		
CRO C 3	Extension du cimetière central	192	Ville
CRO C 4	Supprimé		
CRO C 5	Supprimé		
CRO C 6	Supprimé		
CRO C 7	Supprimé		
CRO C 8	Espaces verts et place de jeux rue d'Otterswiller	41	Ville
CRO C 9	Espaces d'accompagnement du tramway, parking et voirie.	183	C.U.S.
CRO C 10	Aménagement d'un jardin public en bordure sud de la rue des Bornes	41	Ville
CRO C 11	Aménagement d'un espace public, notamment un square, à l'angle de la rue des Renards et de la route d'Oberhausbergen	6	C.U.S.

KOENIGSHOFFEN

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
KOE A 1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Création d'une bretelle d'accès entre l'A351 et la route des Romains emprise : variable	67	C.U.S.
KOE A 2	Création d'une voie à partir de la rue des Comtes se raccordant à l'opération KOE A21 pour la desserte des zones KOE NAx1 et KOE INA1. Cette voie inclut une piste cyclable dans la section Est-Ouest. emprise : 16 mètres	22	C.U.S.
KOE A 3	Supprimé		
KOE A 4	Desserte des équipements sportifs de la zone KOE NDL depuis la rue de la Charmille emprise : variable	19	C.U.S.
KOE A 5	Raccordement de la rue Kurnagel à la rue de Géroldseck emprise : 10 mètres et liaison piétonne avec la rue des Comtes emprise : 6 mètres	12	C.U.S.
KOE A 6	Jonction entre la rue de la Tour et l'avenue du Cimetière, longeant le cimetière St-Gall emprise : 7 mètres	7	C.U.S.
KOE A 7	Supprimé		
KOE A 8	Places de retournement au bout de la rue Hans et de la rue des Meules	3	C.U.S.

NB : les dates sont celles de l'institution des anciens alignements

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER		
KOE A 9	Prolongement de la rue de la Rotlach jusqu'en rive Nord du Muhlbach y compris la réalisation d'une passerelle emprise : 4 mètres Prolongement de la rue Robert Forrer, en promenade jusqu'en rive Sud du Muhlbach emprise : variable	10	C.U.S.
KOE A 10	Promenade reliant la rue des Meules au CREPS, y compris l'aménagement des berges du Muhlbach et la réalisation d'un parking, au droit de la rue du Schnockeloch emprise min. 5 mètres	34	Ville
KOE A 11	Tronçons de passages piétons permettant de relier la route des Romains aux berges du Muhlbach et à la Tour du Schnockeloch emprise 6 mètres	27	Ville
KOE A 12	Opération comprenant l'accès à un terrain constructible depuis la rue du Chemin de Fer ainsi qu'une passerelle pour piétons franchissant la Gare de marchandises, reliée à la ruelle du Vieux Chemin et à la rue de Géroldseck emprises : 4,6 et 20 mètres	15	C.U.S.
KOE A 13	Voie joignant la rue des Brasseurs à la rue des Malteurs (28.05.1909) emprise : 8 et 10 mètres	6	C.U.S.
KOE A 14	Voie de liaison entre la rue J. Mentelin et la zone KOE ND2 emprise : 10 mètres y compris une passerelle sur le Muhlbach emprise : 4 mètres	6	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
KOE A 15	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Accès pour piétons et cyclistes : - de la rue des Capucins à la zone EMV ND10, y compris une passerelle sur le Canal de la Bruche emprise : 6 mètres - de la rue Monseigneur Hoch au canal de la Bruche emprise : 8 mètres - de la rue des Capucins à la zone KOE ND2 et à l'opération KOE C4 emprise : 4 mètres	21	C.U.S.
KOE A 16	Un embranchement partant d'Eckbolsheim emprise : 10 mètres et deux embranchements partant l'un de la route des Romains, l'autre de la rue des Capucins destinés à la desserte de la zone KOE INA3 emprise : 18 mètrres et comportant d'une part de la voirie emprise : 10 mètres et d'autre part un mail et une piste cyclable emprise : 8 mètres	22	C.U.S.
KOE A 17	Raccordement de la rue Virgile à la route des Romains emprise : 14 mètres	17	C.U.S.
KOE A 18	Prolongement de la rue Horace vers la ZAC de Hautepierre Sud emprise : 15 mètres	3	C.U.S.
KOE A 19	Voie de desserte de la zone KOE INA5 emprise : 7 mètres	15	C.U.S.
KOE A 20	Supprimé		
KOE A 21	Voie pour la desserte de la zone KOE INA1 à partir de la rue Herrade, ser accordant à l'opération KOE A 2. Cette voie inclut une piste cyclable dans la partie Nord emprises : 12 et 14,50 mètres	24	C.U.S.
KOE A 22	Voie pour la desserte de la zone KOE UB1 emprises : 12 mètres	9	C.U.S.

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres)	DATES**		
KOE B 1	Rue de l'Abbé Lemire, de la route des Romains jusqu'à la voie ferrée	20		4	C.U.S.
KOE B 2	Avenue du Cimetière, y compris une place de retournement, au Sud	12		2	C.U.S.
KOE B 3	Route des Romains depuis la rue de l'Abbé Lemire jusqu'à la limite communale Ouest, y compris la création d'une piste cyclable entre la rue de la Charmille et la rue des Comtes	variable		43	C.U.S.
KOE B 4	Chemin du Marais Saint-Gall, et pour partie, rue de la Perrheux	4 à 12		3	C.U.S.
KOE B 5	Rue de la Charmille Alignement sur l'emprise de fait au Sud, et prolongement d'alignement existant, au Nord	13		4	C.U.S.
KOE B 6	Rue de Géroldseck	13 et 16	08.08.1962 06.03.1967 15.07.1957	4	C.U.S.
KOE B 7	Rue des Petites Fermes	14	21.11.1975	4	C.U.S.
KOE B 8	Rue des Abeilles, joignant la route des Romains à la rue des Petites Fermes	8	29.02.1908	2	C.U.S.

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)*

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)	EMPRISES (en mètres)	DATES**		
KOE B 9	Supprimé				
KOE B 10	Rue de la Tour	variable		3	C.U.S.
KOE B 11	Rue Hans, y compris l'aménagement du carrefour avec la rue de la Perrheux sur la rue de la Tour	4		4	C.U.S.
KOE B 12	Chemin rural depuis la rue de la Tour jusqu'à la voie ferrée	4		7	C.U.S.
KOE B 13	Rue des Comtes Voie de liaison entre la rue de l'Elfter-rain et la rue des Comtes	26 et 30 10	06.04.1965	10	C.U.S.
KOE B 14	Rue du Chemin de Fer, depuis la rue du Tournant, y compris un alignement sur l'emprise de fait, rue du Tournant	14		7	C.U.S.
KOE B 15	Chemin du Cuivre	14, 15 et variable		3	C.U.S.
KOE B 16	Vieux Chemin y compris un embranchement vers la rue du Chemin de Fer	5 6		2	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
KOE B 17	Rue Giraudoux, y compris une piste cyclable Rue de l'Engelbreit	20 min. 17	06.03.1967	26	C.U.S.
KOE B 18	Rue Virgile y compris 3 raccordements à la rue Marc Aurèle	13 6 à 10	08.08.1962 06.03.1967 15.07.1957	9	C.U.S.
KOE B 19	Rue Marc Aurèle, depuis l'église St-Jean Bosco à la rue de l'Engelbreit	10	06.03.1967 11.09.1930	2	C.U.S.
KOE B 20	Rue des Malteurs et rue des Brasseurs	3,5 à 6	28.05.1909	6	C.U.S.
KOE B 21	Rue des Capucins	12	14.02.1935 05.08.1903 28.05.1909	3	C.U.S.
KOE B 22	Rue St-Bruno, joignant la route des Romains à la rue Trajan	6 et 10		1	C.U.S.
KOE B 23	Rue de la VIIIe Légion Rue St-Fridolin joignant la rue des Capucins à la route des Romains	4 8		2	C.U.S.
KOE B 24	Rue Salluste y compris un raccordement avec la rue Horace	10 15		2	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
KOE C 1	Deux extensions du cimetière Saint Gall, au Nord-Ouest et au Nord-Est	51	Ville
KOE C 2	Opération comprenant la création d'un gymnase, l'aménagement d'un espace vert et d'un parking, entre la rue de la Tour et la route des Romains	76	Ville
KOE C 3	Espace public, passage et parking, entre l'école du Hohberg et la rue de l'Engelbreit	45	Ville
KOE C 4	Espace vert et parking dans les zones KOE ND2 et KOE UX3	59	Ville
KOE C 5	Centre socioculturel, y compris un espace vert, entre la rue Virgile et la rue Marc Aurèle	44	Ville
KOE C 6	Parking chemin du Grossroethig au Sud de la rue J. Mentelin, dans les zones KOE ND2 et KOE UX3	37	Ville
KOE C 7	Création d'un espace vert public traversé d'Est en Ouest par un itinéraire cyclable	131	Ville
KOE C 8	Espace vert et promenade (sentier du Muhlbach) depuis la rue Jean Mentelin jusqu'au chemin du Grossroethig	46	Ville

HAUTEPIERRE

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
HAU A 1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Supprimé		
HAU A 2	Voie reliant l'avenue Molière à la route d'Oberhausbergen dans la zone HAU UB2 emprise : 10 mètres	3	C.U.S.
HAU A 3	Voie de liaison intercommunale, en limite Nord-Ouest du quartier, reliant les communes d'Oberhausbergen et d'Eckbolsheim	31	Département
HAU A 4	Voie de liaison entre la route d'Oberhausbergen et l'avenue Molière emprise : 35 mètres	18	C.U.S.
HAU A 5	Cheminement piétons en bordure de la rue Baden Powell	45	C.U.S.
HAU A6	Voies de liaison entre l'avenue Racine et la route Marcel Proust	54	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
HAU B 1	Boulevard René Leriche Avenues Molière, Racine, Cervantes, Tolstoï, Shakespeare, Pierre Corneille, rues Baden Powell et Paul Eluard y compris des équipements liés au tramway	variable variable		502	C.U.S.
HAU B 2	Rue Paul Valéry	10		1	C.U.S.
HAU B 3	Route d'Oberhausbergen	20	05.08.1903	2	C.U.S.
HAU B 4	Avenue Molière Raccordement à la route d'Oberhausbergen	10 à 23 6	25.02.1977	2	C.U.S.
HAU B 5	Impasse, route d'Oberhausbergen	9		1	C.U.S.
HAU B 6	Rue des Alpes Raccordement à la route de Saverne	12 10	25.09.1981	3	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

ELSAU - MONTAGNE VERTE

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER		
EMV A 1	Prolongement de la rue de l'Unterelsau jusqu'à la rue de la Plaine des Bouchers, y compris une piste cyclable emprise : 15 mètres	13	C.U.S.
EMV A 2	Amorces de voies depuis la rue Raphaël et la rue de l'Unterelsau emprises : 12 et 16 mètres (pour la desserte des zones EMV INA3, EMV ND1 et ND2)	18	C.U.S.
EMV A 3	Voie de liaison entre la rue Engelmann et la rue E. Delacroix emprise : 16 mètres	7	C.U.S.
EMV A 4	Piste cyclable passant sous l'échangeur autoroutier au Sud de l'Ill, reliant la rue de la Montagne Verte au canal du Rhône au Rhin emprise : 4 mètres	24	C.U.S.
EMV A 5	Piste cyclable reliant, au Nord de l'Ill, la rue de la Montagne Verte au passage sous l'autoroute emprise : 4 mètres	15	C.U.S.
EMV A 6	Voie prolongeant la rue des Foulons vers le Sud puis vers le Sud-Ouest (17.04.1968) emprise : 10 mètres	18	C.U.S.
EMV A 7	Piste cyclable reliant le quai du Brulig à la future passerelle, objet de l'emplacement réservé A 8 emprise : 4 mètres	2	C.U.S.

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
EMV A 8	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Passerelle pour piétons et cyclistes dans le prolongement de la rue Franz Hals emprise : 10 mètres	4	Ville
EMV A 9	Piste piétons-cycles entre l'opération EMV A11 et la piste cyclable du canal de la Bruche	23	C.U.S.
EMV A 10	Liaison piétonne entre la route de Schirmeck et la place de retournement de la rue des Carolingiens emprises : 4 et 14 mètres	5	C.U.S.
EMV A 11	Placette de retournement au bout de la rue de Mollkirch, Placette de retournement au bout du chemin du Kammerfeld.	7	C.U.S.
EMV A 12	Piste cyclable le long du quai du Murhof et au Nord de la rue de l'Elmerforst emprise : 4 mètres	18	C.U.S.
EMV A 13	Cheminements destinés aux piétons et aux cyclistes dans le prolongement de la rue Martin Schongauer le long de l'Ill emprise : 6 mètres	8	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER		
EMV A 14	Aménagement du quai de Traenheim pour l'insertion d'une piste cyclable et d'espaces verts emprise : variable Passages piétonniers jusqu'à la rue de Westhoffen et en bordure de la limite communale emprise : 6 mètres	43 9	C.U.S.
EMV A 15	Piste cyclable reliant la rue de Holtzheim à la limite communale avec Lingolsheim, au Nord de la voie ferrée emprise : 4 mètres	6	C.U.S.
EMV A 16	Piste cyclable depuis la rue Albert Sayet jusqu'à la limite communale emprise : 4 mètres	6	C.U.S.
EMV A 17	Voie de liaison entre la route de Schirmeck et la rue de Thal, en limite communale avec Lingolsheim emprise : 8,5 mètres	13	C.U.S.
EMV A 18	Voie reliant la rue des Tuileries à la route de Schirmeck emprise : 12 mètres	6	C.U.S.
EMV A 19	Passage du tramway, aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés et franchissement de l'Ill, y compris les cheminements piétons-cyclistes emprise : variable	121	C.U.S.
EMV A 20	Voie de desserte pour riverains, y compris un passage piétons-cyclistes emprise : variable	33	C.U.S.
EMV A 21	Aménagement de la berge de l'Ill comprenant un cheminement piéton, une piste cyclable et des espaces verts emprise : 12 mètres	142	C.U.S.
EMV A 22	Aménagement d'un chemin piétons-cycles entre la bibliothèque municipale de Lingolsheim et la rue de Kirchheim pour assurer la desserte des futures gares du projet «tram-train» emprise : 5 mètres	19	C.U.S.
EMV A 23	Aménagement d'un cheminement piéton-cycles reliant la place d'Ostwald et le passage sous rail situé au niveau du groupe scolaire Gutenberg emprise : 6 mètres	30	C.U.S.
EMV A 24	Aménagement d'un cheminement piéton-cycle reliant la route de Schirmeck à l'opération EMV A23 emprise : 4 mètres	2	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
EMV B 1	Supprimé				
EMV B 2	Rue de l'Unterelsau Rue Bartholdi Rue Engelmann Rue E. Delacroix	15 12 12 16	05.08.1903 24.01.1986 05.03.1968	18	C.U.S.
EMV B 3	Partie Sud de la rue de l'Abbé Lemire, y compris à l'endroit de son passage sous le pont S.N.C.F. Route de Schirmeck Chemin rural en bordure Est de la voie ferrée principale Rue des Tuileries	20 20 à 22 8 max. 12		87	C.U.S.
EMV B 4	Route de la Montagne Verte, y compris le pont de la Montagne Verte. Cet élargissement inclut l'implantation d'une ligne de tramway Rue de la Tour Verte Rue de l'Oberelsau, y compris une piste cyclable	min. 30 22 20	12.03.1958 04.11.1968 05.08.1903	130	C.U.S.
EMV B 5	Quai du Brulig y compris une piste cyclable Rue du Docteur Nessmann	15 à 18 10		5	C.U.S.
EMV B 6	Rue Dagobert (y compris une placette de retournement)	max. 10		1	C.U.S.
EMV B 7	Piste cyclable et aménagements paysagers entre le quai de la Flassmatt et la rue des Carolingiens	variable		2	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
EMV B 8	Rue d'Altdorf Piste cyclable et aménagements paysagers entre l'école du Gliesberg et le canal de la Bruche Chemin rural	14 variable 10	05.08.1903 31.05.1932	3	C.U.S.
EMV B 9	Chemin de la Holzmatt, partiellement Rue de Haslach, partiellement	8 8	31.12.1959	1	C.U.S.
EMV B 10	Rue d'Ernolsheim Rue d'Entzheim Quai du Roethig, partiellement	variable 8 8	04.06.1958 07.12.1929 07.12.1929	2	C.U.S.
EMV B 11	Chemin du Kammerfeld Rue de Friedolsheim, partiellement	min. 5 20	31.05.1932	3	C.U.S.
EMV B 12	Passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés - rue de l'Elmerforst, y compris la station, et la rue d'Ostwald	variable		25	C.U.S.
EMV B 13	Rue d'Ostwald, au niveau de son passage sous le pont S.N.C.F.	20		3	C.U.S.
EMV B 14	Rue de Cosswiller	10 et 22	09.02.1967	1	C.U.S.
EMV B 15	Rue Albert Sayet	10 à 16,5	22.09.1989	3	C.U.S.
EMV B 16	Passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés, y compris les aménagements sécuritaires de voirie - rue Martin Schongauer et rue Cranach, ainsi que les aménagements paysagers à l'extême Sud de la rue Martin Schongauer	variable		81	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
EMV C 1	Equipement sportif de plein air au Sud-Est de la Z.A.C.	64	C.U.S.
EMV C 2	Aménagement paysager des rives de l'Ill et du canal du Rhône au Rhin au Sud de l'Ile Weiler	55	Ville
EMV C 3	Espace vert, à l'Ouest de la rue de la Tour Verte	42	Ville
EMV C 4	Aménagement paysager des rives de l'Ill, y compris une liaison piétonne sous le pont de la Montagne Verte, le long du quai du Brulig	117	Ville
EMV C 5	Canal de dérivation entre l'Ill et le canal de décharge, dans la zone EMV ND5 emprise : min. 22 mètres	63	C.U.S.
EMV C 6	Equipement scolaire dans la zone EMV UD proche d'Ostwald	30	Ville
EMV C 7	Supprimé		
EMV C 8	Réserve d'emprise pour la création d'un parking avec équipements liés à son exploitation et une station d'échanges dans le cadre de la réalisation du tramway, y compris le réaménagement de la rue de la Montagne Verte	207	C.U.S.
EMV C 9	Réserve de terrain pour la création d'un parking avec équipements liés à son exploitation dans le cadre de la réalisation du tramway	351	C.U.S.
EMV C 10	Réserve de terrain pour un passage piétons-cycles et des jardins familiaux.	16	Ville
EMV C 11	Installations et constructions liées au fonctionnement d'une structure d'hébergement d'urgence.	100	Ville

MEINAU - PLAINE DES BOUCHERS

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
MEI A 1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Supprimé		
MEI A 2	Desserte des ateliers communautaires reprenant l'alignement du chemin rural dit Kammattweg, y compris une placette de retournement (16.06.1906) emprise : 20 mètres	97	C.U.S.
MEI A 3	Voie joignant la rue de la Plaine des Bouchers à la rue de l'Unterelsau, y compris une piste cyclable emprise :14 mètres	45	C.U.S.
MEI A 4	Prolongement de la route de la Fédération, y compris une piste cyclable emprise : 20 mètres	27	C.U.S.
MEI A 5	Voie de liaison entre la rue du Rhône et la rue Bartisch emprise : 12 mètres et passages piétons emprises : 3 et 4 mètres	50	C.U.S.
MEI A 6	Jonction piétonne emprise : variable et amorce de voie (destinée à la desserte de la zone MEI INA) emprise : 10 mètres	5	C.U.S.
MEI A 7	Voie réservée aux piétons, aux cyclistes et aux riverains entre la rue du Languedoc et la rue de la Tour Haute à Illkirch emprise : 10 à 30 mètres	40	C.U.S.

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
MEI A 8	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Voie de liaison entre la rue du Languedoc et la rue du Cimetière Sud, y compris des espaces verts et une piste cyclable emprise : 10 à 38 mètres	72	C.U.S.
MEI A 9	Aménagement paysager, corrélativement au prolongement de la rue de Provence, y compris un pont sur le Rhin Tortu emprise : variable	158	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
MEI B 1	Rue du Doubs	min. 18		19	C.U.S.
MEI B 2	Rue de la Plaine des Bouchers y compris une piste cyclable et un raccordement au Contournement Sud	18 et 22 variable		35	C.U.S.
MEI B 3	Route de la Fédération, y compris une piste cyclable existante	20		40	C.U.S.
MEI B 4	Impasse au Sud-Ouest du Couvent St-Joseph	variable		1	C.U.S.
MEI B 5	Supprimé				
MEI B 6	Rue du Maréchal Lefèbvre	18		7	C.U.S.
MEI B 7	Rue Job	18		20	C.U.S.
MEI B 8	Rue du Schachenfeld, y compris une place de retournement	8 et 10		2	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
MEI B 9	Supprimé				
MEI B 10	Rue de l'Extenwoerth Rue Staedel	8 et 10 variable		7	C.U.S.
MEI B 11	rue Schertz	12		7	C.U.S.
MEI B 12	Rue Saglio	12		6	C.U.S.
MEI B 13	Rue des Frères Eberts Rue Livio	18 16		13	C.U.S.
MEI B 14	Rue du Rhône	25	23.03.1965 13.12.1974 28.09.1979	2	C.U.S.
MEI B 15	Rue de la Canardière, partiellement	14	28.03.1898	3	C.U.S.
MEI B 16	Impasse, rue du Poitou, y compris une place de retournement	8		1	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
MEI B 17	Rue du Général Offenstein depuis la rue du Rhin Tortu	20		1	C.U.S.
MEI B 18	Rue du Rhin Tortu, au Sud de la rue de Picardie	20	18.11.1937	2	C.U.S.
MEI B 19	Rue du Cimetière Sud	10 et 14		6	C.U.S.
MEI B 20	Rue de la Hohwart	7		4	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
MEI C 1	Aménagement des berges du Rhin Tortu, avec création d'une promenade publique, y compris 2 passerelles pour piétons sur le Rhin Tortu : l'une au Nord-Est du couvent St-Joseph et l'autre au Sud du Stade de la Meinau	363	CUS Ville
MEI C 2	Parking et accès aux équipements de loisirs, au Nord-Est des ateliers communautaires jusqu'en bordure du Rhin Tortu	34	Ville
MEI C 3	Parking à l'angle de la rue Lafayette et de la rue Job	106	Ville
MEI C 4	Opération concernant les infrastructures de transport, comprenant l'aménagement d'une station de transports en commun et de parkings liés à cette station, à l'angle de la route de la Fédération et la route de Colmar.	168	CUS
MEI C 5	Parking rue du Maréchal Lefèbvre, au Sud du Lycée Technique Couffignal	35	Ville
MEI C 6	Maison de retraite, dans un cadre d'espaces verts	143	Ville
MEI C 7	Placette, au Sud de la rue du Doubs	17	Ville
MEI C 8	Extension du Cimetière Sud	501	Ville

NEUHOF

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER		
NEU A 1	Pistes cyclables - bordant la rue des Vanneaux, côté Ouest, puis gagnant les terrains de sports emprise : 4 mètres - partant de cette même rue pour rejoindre et longer la voie ferrée, y compris un chemin pour piétons emprise : 6 mètres	17	C.U.S.
NEU A 2	Voie de desserte des terrains de sports de la Meinau franchissant le Rhin Tortu, y compris une place de retournement et un chemin pour piétons emprises : 5 et 8 mètres	14	C.US.
NEU A 3	Voie reliant le carrefour rue des Cannoniers/route du Neuhof/ rue de Châteauroux à la rue des Corps de Garde emprise : 20 mètres	231	C.U.S.
NEU A 4	4 passerelles dont : - deux sur le Ziegelwasser, reliant l'école du Ziegelwasser aux terrains de sports emprise : 4 mètres - deux sur le Rhin Tortu dans les zones NEU ND2 et NEU UC2 emprise : 6 mètres	2	C.U.S.
NEU A 5	Accès à l'Ecole Normale d'Instituteurs, dans le prolongement de la rue de Neuvic (deuxième entrée) emprise : 6 mètres	8	C.U.S.
NEU A 6	Voie incluant une piste cyclable reliant la rue du Commandant François à la rue du Schulzenfeld, en bordure du Polygone emprise : 12 et 20 mètres	166	C.U.S.

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER		
NEU A 7	Piste cyclable reliant la rue Louis Blériot à la rue du Schulzenfeld emprise : 4 mètres	24	C.U.S.
NEU A 8	Supprimé		
NEU A 9	Réserve d'emprise traversant le quartier d'Ouest en Est, comprenant : - le prolongement de la rue de Provence vers l'Est jusqu'à la voie objet de l'emplacement A 6 bordant le terrain du Polygone - le prolongement de la rue du Commandant François vers la rue de la Ganzau - les liaisons avec les rues de Mâcon, de Brantôme, Maryse Bastié, Reuss et Carré de Mallberg - l'aménagement de places publiques, promenades, pistes cyclables et trottoirs plantés - l'aménagement d'espaces verts, l'implantation d'équipements à usage de sport, de loisirs et de restauration. emprise : variable	657	C.U.S.
NEU A 10	Deux amorces de voies destinées à la desserte de la zone NEU INA 3, au Nord-Ouest de la rue de la Klebsau emprises : 10 mètres	17	C.U.S.
NEU A 11	Passage piétonnier entre la rue du Schulzenfeld et la forêt emprise : 4 mètres	6	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
NEU A 12	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Une amorce de voie destinée à la desserte de la zone NEU INAx3 emprise : variable	5	C.U.S.
NEU A 13	Depuis la rue de la Ganzau, voie de desserte de l'Institut médico-éducatif, y compris une placette de retournement (28.03.1898) emprise : 10 mètres (21.05.1976) - place de retournement à l'extrémité de l'impasse de la Ganzau - chemin piétonnier reliant l'impasse de la Ganzau à la rue des Jésuites emprise : 5 mètres	40	C.U.S.
NEU A 14	Depuis la rue des Jésuites, voie destinée à la desserte des zones NEU INA5 et NEU INA6 emprise : 14 mètres	36	C.U.S.
NEU A 15	Equipements liés au passage du tramway emprise : 17 mètres Aménagement du carrefour route d'Altenheim - rue Parallèle et voirie de raccordement à la rue des Jésuites emprise : variable Prolongement de la rue des Chanoines Lux jusqu'à la rue Stos-kopf emprise : 6 et 10 mètres	64	C.U.S.
NEU A 16	Voie reliant la rue du Schulzenfeld à la route d'Altenheim, y compris un raccordement au chemin du Schulzenfeld emprise : 12 mètres	36	C.U.S.

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
NEU A 17	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Cinq amorces de voies destinées à la desserte des zones NEU NAx1 et NEU INA6 emprises : 8, 14 et 35 mètres	39	C.U.S.
NEU A 18	Depuis la rue Welsch : - raccordement à la rue St-Ignace (15.07.1957) emprise : 10 mètres - raccordement à la rue Kampmann (28.03.1898) emprise : 14 mètres	36	C.U.S.
NEU A 19	Une amorce de voie destinée à la desserte de la zone NEU NAx2 depuis la rue de la Redoute emprise : 10 mètres	5	C.U.S.
NEU A 20	Supprimé		
NEU A 21	Amorce de voie depuis la rue Stéphanie, destinée à la desserte de la zone IINA emprise : 14 mètres Prolongement du chemin piétonnier le long du Foyer de l'Enfance jusqu'à la rue de la Ganzau emprise : variable	49	C.U.S.
NEU A 22	Deux amorces de voies depuis : - la route de la Lisière emprise : 16 mètres - la rue de la Ganzau emprise : 16 mètres	11	C.U.S.
NEU A 23	Rocade Sud et son raccordement avec la rue de La Rochelle, y compris pont sur le Rhin d'Altenheim (RFA)-Eschau Rocade Sud et échangeur du pont sur le Rhin jusqu'au Weisswasser Raccordement à la rue de La Rochelle au Nord du Weisswasser emprise : min. 40 mètres	1168 795	Etat C.U.S.
NEU A 24	Réserve d'emprise pour le passage du tramway emprise : 11 mètres	36	C.U.S.
NEU A 25	Supprimé		
NEU A 26	Jonction entre la rue de Sarlat et la rue de Solignac emprise : 10 mètres	9	C.U.S.
NEU A 27	Création d'une voie à partir de la rue des Linottes vers la zone NEU UB 3 emprise : 10 mètres	8	C.U.S.
NEU A 28	Création d'une voie prolongeant la rue Schach jusqu'à l'emplacement réservé NEU A6 emprise : 12 mètres	17	C.U.S.
NEU A 29	Création d'une nouvelle voie destinée à relier la rue des Corps-de-Garde à la rue Ampère, ainsi que les raccordements à cette voie de l'actuelle rue Guynemer et du tronçon Est de la rue des Corps-de-Garde. emprise : 20 mètres	78	C.U.S.
NEU A 30	Création d'une nouvelle voie destinée à relier la rue Paul Dopff à la rue de l'aéropostale emprise : 15,5 mètres	104	C.U.S.

N.B. les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
NEU B 1	Rue des Corps de Garde, y compris une promenade Partie Nord de la route du Neuhof	variable		5	C.U.S.
NEU B 2	Rue des Vanneaux Rue des Ciriers	14 4 et 7		13	C.U.S.
NEU B 3	Rue du Général Offenstein	20		1	C.U.S.
NEU B 4	Supprimé				
NEU B 5	Partie Ouest de la rue de Solignac . . . . Placette au Sud de la rue de Ribérac	10		6	C.U.S.
NEU B 6	Route du Neuhof . . . . . . y compris l'aménagement des intersections des rues de la Ganzau, de la route d'Altenheim et de la rue Riehl . . . . . . Route d'Altenheim	variable	28.03.1898	13	C.U.S.
NEU B 7	Rue des Sports (partie Ouest)	10	25.07.1966	1	C.U.S.
NEU B 8	Rue Glaubitz, très partiellement	10	28.03.1898	1	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
NEU B 9	Chemin des Merles Chemin du Croisillon	8 8	04.06.1899 04.06.1899	4	C.U.S.
NEU B 10	Rue de la Klebsau, y compris une placette au niveau de son intersection avec la route d'Altenheim Chemin des Hirondelles, y compris l'aménagement du carrefour, route d'Altenheim	6 et 12 min. 9	29.03.1898	19	C.U.S.
NEU B 11	Rue de la Ganzau y compris l'aménagement du carrefour avec la rue des Jésuites Impasse de la Ganzau Rue Greyter Rue Lucius (partie Ouest)	14 variable 10 10 et 14 10	23.03.1898 28.03.1898	32	C.U.S.
NEU B 12	Chemin du Kammerhof Chemin du Schulzenfeld	10 10	28.03.1898 28.03.1898	4	C.U.S.
NEU B 13	Chemin du Schulzenfeld	14 et 20		13	C.U.S.
NEU B 14	Entre l'Eglise St-Ignace et l'école du Neuhof Rue Welsch, partiellement à l'Est Rue Kampmann, très partiellement	variable variable 14	28.03.1898	2	C.U.S.
NEU B 15	Rue de la Redoute Impasse du Chatelet de la Forêt Route de la Lisière Petite route du Rohrschollen Rue du Bauerngrund	10, 15 et 16 10 16 14 14	28.03.1898	21	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
NEU B 16	Rue de La Rochelle, entre la «Général Motors» et la route de la Schafhardt	30		6	C.U.S.
NEU B 17	Prolongement de la route de la Schafhardt entre l'opération NEU A23 et la rue de La Rochelle avec création d'un pan coupé	10		25	C.U.S.
NEU B 18	Elargissement de la route du Neuhof, y compris l'élargissement pour permettre le passage du tramway sous la voie ferrée et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés	variable		16	C.U.S.
NEU B 19	Passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés - A l'Est de la route du Neuhof	variable		69	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS
:

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
NEU C 1	Jardins familiaux, promenade et aménagements paysagers le long du Ziegelwasser et du Rhin Tortu	369	Ville
NEU C 2	Equipements liés au passage du tramway : station de tramway, espaces publics, parking de proximité et dépôt-atelier tram-bus, au Nord-Est de la route du Neuhof	900	C.U.S
NEU C 3	Supprimé		
NEU C 4	Supprimé		
NEU C 5	Supprimé		
NEU C 6	Supprimé		
NEU C 7	Supprimé		
NEU C 8	Supprimé		

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
NEU C 9	**C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS** Parking et aménagements liés au passage du tramway, au Nord-Ouest du chemin du Kammerhof	55	Ville
NEU C 10	Supprimé		
NEU C 11	Espaces verts et stationnement entre la rue Kampmann et la rue Welsch	48	Ville
NEU C 12	Place publique au niveau de la rue des Orpailleurs	28	Ville

NEUDORF - MUSAU

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
NDR A1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Création d'une voie à partir de la rue d' Epinal, emprise : 8 mètres prolongée par une placette	4	C. U. S.
NDR A2	Création de voies : à partir de la rue de St -Dié emprise : 8 mètres à partir de la rue Jean- Georges Stuber emprise : 9 mètres Création d'un chemin piéton, à partir de la rue de la Scierie emprise : 3 mètres Ces trois opérations sont destinées à la desserte d'un espace public planté à créer	35	C. U. S. Ville
NDR A3	Création d'une voie reliant la rue du Charron à la rue des Lys emprise : 5,50 mètres	3	C. U .S.
NDR A4	Rue du Ballon, Placette de retournement prolongée par un chemin piéton jusqu'à la route du Rhin	4	C. U. S.
NDR A5	Réalisation d'un espace public et d'un passage piétons-cycles entre la rue de Soultzmatt et la rue St Erhard emprise : 5 mètres pour le passage piétons-cycles	4	C. U. S.
NDR A6	Supprimé		
NDR A7	Supprimé	/	/
NDR A8	Supprimé	/	/
NDR A9	Aménagement de la berge, au Sud des bassins Dusuzeau et de la Citadelle, en promenade et pour la desserte des zones NDR IINA2, NDR INA6 et NDR UB44. emprise : variable	238	Ville C. U. S.

A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
NDR A10	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Supprimé.		
NDR A10	Supprimé.		
NDR A11	Création d'une voie de jonction entre le chemin Fried et la rue de Stosswihr emprise : 8,50 mètres	7	C.U.S.
NDR A12	Création d'une voie de desserte de la zone NDR UB 44 à partir de la route du Rhin. Cette voie est destinée à rejoindre le môle de la Citadelle emprise : 18 mètres	31	C. U. S.
NDR A13	Supprimé		
NDR A14	Création de cheminements piétons entre le chemin Fried et la rue de Lièpvre emprise : 4 mètres	7	C. U. S.
NDR A15	Supprimé.		
NDR A16	Supprimé.		
NDR A17	Supprimé.		
NDR A18	Création d'une placette de retournement en partie nord et d'un mail planté, réservé aux piétons et aux cyclistes, entre la rue de Gerstheim et la rue du Maquis	10	C. U. S.
NDR A19	Création d'une voie de desserte de la zone NDR INA3 entre la rue de la Musau et la rue du Maquis emprise : 8 mètres	23	C. U. S.
NDR A20	Supprimé		

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
NDR A21	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Création d'une voie à partir de la rue de Wattwiller pour la desserte de la zone NDR INA4 emprise : 10 mètres Cette voie se raccorde à la rue du Maquis par une placette et un cheminement piéton	54	C. U. S.
NDR A22	Raccordement entre l'opération NEU A29 et la rue Ampère emprise : 20 mètres	37	C. U. S.
NDR A23	Prolongement de la rue d'Orbey jusqu'à la rue des Corps de Garde emprise : 30 mètres	67	C. U. S.
NDR A24	Prolongement de la rue de Sigolsheim jusqu'à la rue de Ribeauvillé emprise : 5 mètres	2	C. U. S.
NDR A25	Aménagement du débouché de la rue du Chanoine Straub sur la rue de la Kurvau et la rue Saint-Urbain emprise : variable	3	C. U. S.
NDR A26	Création d'une liaison entre la rue des Forgerons et la rue de la Kurvau emprise : variable	4	C. U. S.
NDR A27	Aménagement du carrefour formé par les rues de Metzeral, Zinck et du Banc emprise : variable	5	C. U. S.
NDR A28	Supprimé		
NDR A29	Supprimé		
NDR A30	Aménagements et équipements liés au tramway	131	C. U. S.

NOMENCLA-TURE DES EMPLA-CEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)		
NDR B1	Amélioration de la rue des Frênes emprise : 5 mètres	1	C.U.S.
NDR B2	Rectification de la rue de Saint-Dié emprise :10 mètres	3	C.U.S.
NDR B3	Rectification de la rue de Belfort ainsi que son débouché sur la rue de Saint-Dié emprise : variable	1	C.U.S.
NDR B4	supprimé		
NDR B5	Rectification de portions de la rue Saint-Erhard emprise : variable	4	C.U.S.
NDR B6	Rectification de la rue de Soulzmatt emprise : 8 mètres	6	C.U.S.
NDR B7	Rectification de sections de la rue du Neufeld emprise : variable	5	C.U.S.
NDR B8	Rectification de sections de la route du Polygone emprise : variable	8	C.U.S.
NDR B9	Amélioration de rue Fix emprise : 10 mètres	4	C.U.S.
NDR B10	Aménagement d'un pan coupé au débouché de la rue des Carmes sur la rue Baldner emprise : variable	1	C.U.S.
NDR B11	Amélioration de rue du Schurmfeld. Celle-ci préserve, dans l'emprise de la voie, deux arbres isolés protégés emprise : 10 mètres	9	C.U.S.
NDR B12	Elargissement de la rue des Carmélites et de la rue Saint-Hubert emprise : 10 mètres	5	C.U.S.
NDR B13	Elargissement de la route du Rhin pour l'aménagement de celle-ci en boulevard urbain et pour le passage du tramway emprise : variable	217	Etat
NDR B14	Aménagement du carrefour entre la rue de la Grossau et la rue de Ste Marie-aux-Mines emprise : variable	4	C.U.S.

B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)		
NDR B15	Aménagement d'une portion de la rue de la Kurvau et de la rue de la Ménagerie emprise : variable	2	C. U. S.
NDR B16	Aménagement d'une portion de la rue de Metzeral emprise : 14 mètres	1	C. U. S.
NDR B17	Aménagement de la rue de Stosswhir emprise : variable	3	C. U. S.
NDR B18	Pan coupé au carrefour de la rue du Vieil-Armand et la rue de Fréland	2	C. U. S.
NDR B19	Aménagement de la rue de la Poutrelle emprises : 8,25 et 9 mètres	1	C. U. S.
NDR B20	Elargissement de la rue du Maquis à l'ouest de la voie ferroviaire emprise : 10 mètres	1,3	C. U. S.
NDR B21	Elargissement de la rue de la Musau ainsi qu'une partie de la rue Ampère au carrefour de ces deux voies emprise : variable	15	C. U. S.
NDR B22	Elargissement de la rue de Wattwiller emprise : 13 mètres	1	C. U. S.
NDR B23	Amélioration du Musauweg emprise : 8 mètres	1	C. U. S.
NDR B24	Elargissement de la rue des Corps de Garde. emprises : 20 et 11 mètres	11	C. U. S.
NDR B25	Rectification de la courbe de la voie ferrée pour le passage du TGV Est emprise : variable	31	Réseau Ferré de France
NDR B26	Aménagement de la rue Haute emprise : variable	1	C.U.S.
NDR B27	Aménagement de la rue de la Chapelle emprise : variable	1	C.U.S.
NDR B28	Aménagement de la rue de l'ancienne Ecole emprise : variable	1	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLIQUES A ELARGIR (OU A MODIFIER)		
NDR B29	Aménagement de la rue du Ziegelfeld emprise : variable	14	C.U.S.
NDR B30	Réalisation d'un pan coupé à l'angle de la rue de la Grossau et de la rue de la Ziegelau	1	C.U.S.
NDR B31	Aménagement de la rue de Sigolsheim jusqu'à l'opération A24 emprise : variable	1	C.U.S.
NDR B32	Aménagement des rues de Lapoutroie et d'Aubure emprise : variable	3	C.U.S.
NDR B33	Aménagement d'une portion de la rue de Cernay emprise : 10 mètres	3	C.U.S.
NDR B34	Aménagement de la rue de la Couronne emprise : variable	1	C.U.S.
NDR B35	Passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés - rue du Landsberg/rue St Urbain emprise : variable	6	C.U.S.
NDR B36	Elargissement de la rue de Ribeauvillé pour le passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés emprise : variable	22	C.U.S.
NDR B37	Elargissement de la route du Rhin pour l'aménagement de celle-ci en boulevard urbain et pour le passage du tramway emprise : 40 mètres	80	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
NDR C1	Supprimé		
NDR C2	Supprimé		
NDR C3	Supprimé		
NDR C4	Réserve d'emprise pour la promenade et des aménagements paysagers le long du Ziegelwasser	30	Ville
NDR C5	Supprimé		
NDR C6	Supprimé.		
NDR C7	Supprimé		
NDR C8	Réserve d'emprise pour l'aménagement de jardins familiaux	109	Ville
NDR C9	Supprimé.		
NDR C10	Supprimé.		
NDR C11	Réserve d'emprise pour l'aménagement de jardins familiaux	89	Ville
NDR C12	Réserve d'emprise pour la réalisation d'équipements scolaires et socio-culturels	60	Ville
NDR C13	Réserve d'emprise pour la création d'un parc public	164	Ville
NDR C14	Réserve d'emprise pour la création d'une placette	20	Ville
NDR C15	Création d'un mail planté entre la rue Ste Cécile et la rue de la Charité	6	Ville
NDR C16	Aménagement d'un parking en liaison avec l'extension de la ligne de tramway - avenue Aristide Briand	14	C.U.S.
NDR C17	Passage du tramway et aménagements d'espaces publics d'accompagnement qui y sont liés (parking de proximité) et élargissement de la route du Polygone	13	C.U.S.
NDR C18	Supprimé		
NDR C19	Réserve d'emprise pour la création d'une placette	3	C.U.S.
NDR C20	Réserve d'emprise pour la création d'un parvis public	6	Ville

PORT DU RHIN

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
POR A1	**A - VOIES OU PASSAGES PUBLICS A CREER** Echangeur entre la Pénétrante Est et le Contournement Nord, au Sud-Ouest du bassin Albert Auberger, englobant une partie de la rue de Rouen et du quai Jacoutot et bordant le Canal de la Marne au Rhin emprise : variable Très partiellement, la Pénétrante Est, au droit de la rue d'Afrique emprise : min. 30 mètres	523	C.U.S.
POR A2	Voie dite «Contournement Est», partant du quai Jacoutot, franchissant le canal puis gagnant la rue du Port du Rhin et la route du Petit Rhin, y compris ses intersections avec ses dernières et la rue d'Alger emprise : min. 35 mètres	698	C.U.S.
POR A3	supprimé		
POR A4	Echangeur reliant la rue Charles Friedel à la rue du Rhin-Napoléon emprise : variable	164	C.U.S.
POR A5	Rue du Rhin-Napoléon au droit de l'Ecluse Sud, bretelle d'accès à la zone UX4 emprise : variable	79	C.U.S.
POR A6	Liaison entre le port nord et le port sud : jonction directe entre la rue du Rhin-Napoléon et la rue du Havre emprise : variable	94	C.U.S.
POR A7	Liaison entre le port nord et le port sud : liaison entre la déviation de la RN4 et la rue du Rhin-Napoléon emprise : variable	261	C.U.S.
POR A8	Déviation de la RN4 entre la voie ferrée Strasbourg-Kehl et l'avenue du pont de l'Europe emprise : variable	210	C.U.S.
POR A9	Réserve d'emprise pour la réalisation : - de voies de desserte, - d'aménagements publics, - d'une esplanade reliant la rue Coulaux au Jardin des 2 Rives, pouvant accueillir ponctuellement des équipements, services et activités	296	C.U.S.
POR A10	Aménagements et équipements liés au tramway	768	C.U.S.

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES			SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	B - VOIES PUBLICS A ELARGIR (OU A MODIFIER*)				
		EMPRISES (en mètres)	DATES**		
POR B1	Extrémité Sud de la rue de Dunkerque Rue du Port du Rhin, partiellement Rue Jean Millot, partiellement au Sud Extrémité Nord de la rue du Péage	variable variable 8 12		59	C.U.S.
POR B2	Rue de Nantes Rue du Havre, partiellement Route du Rhin-Pont Vauban Carrefour entre ces 3 voies	20 variable variable		12	C.U.S.
POR B3	Route du Rhin, très partiellement	variable	24.03.1972	1	C.U.S.
POR B4	Supprimé				
POR B5	Rue du Rhin-Napoléon (liaison entre le port nord et le port sud) jusqu'à l'opération A 6, au Sud, de l'écluse Sud			121	C.U.S.
POR B6	Rue de Lorient	30		89	C.U.S.
POR B7	TGV Est	variable		135	Etat (SNCF)
POR B8	Réaménagement de la route du Petit Rhin Implantation d'une ligne de tram-train	variable		2	C.U.S.

* *Les modifications correspondent à des réductions d'emprises publiques dans le cas où celles-ci sont spécifiées dans l'intitulé de l'opération.*

** *Les dates indiquées sont celles de l'institution des anciens alignements.*

NOMENCLATURE DES EMPLACEMENTS RESERVES	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS RESERVES	SUPERFICIE EN ARES (environ)	BENEFICIAIRE DU DROIT DE RESERVATION DES TERRAINS
	C- OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL OU ESPACES VERTS		
POR C 1	Extension du L.E.P. «Pierre Brousse» (L.E.P. de la Navigation Rhénane) jusqu'à l'emprise du «Contournement Est», objet de l'emplacement POR A 2	17	Région